



Ensemble, on est plus forts



bâtiment - industrie & énergie

Communiqué de presse

Bruxelles, le 31 janvier 2024

Licenciements chez Pfizer: et maintenant?

La suppression potentielle de 62 fonctions chez Pfizer à Bruxelles, reste une pilule difficile à avaler pour les organisations syndicales. Un premier conseil d'entreprise extraordinaire a eu lieu aujourd'hui. Dans une ambiance prudemment constructive, un certain nombre d'éléments pratiques ont été établis dans le cadre de la mise en place de la procédure Loi Renault. Ce vendredi 2 février, le plan sera présenté au personnel tout entier.

Ces dernières années, notamment à la suite de la pandémie de COVID, Pfizer a brisé tous les records. Rien qu'en 2022, le chiffre d'affaires a dépassé les 100 milliards de dollars, et les bénéfices pas moins de \$31 milliards. Les louanges entendues récemment par les employés de Pfizer sur les prestations exceptionnelles en Belgique n'auront visiblement pas suffi. Dans ce contexte, la décision de supprimer 62 fonctions, ayant un impact potentiel direct sur 59 employés, est ressentie comme particulièrement cynique. Au quartier général d'Ixelles (Boulevard de la Plaine), cela représente pas moins de 25% des effectifs.

La direction promet de donner le temps nécessaire à la phase d'information et de consultation, dans l'espoir de sauver un maximum d'emplois. Pour rappel, en mars 2021, il était déjà question de licenciement collectif sur le site logistique de Pfizer à Zaventem. La concertation avec les organisations syndicales avait permis d'aboutir au retrait du projet. L'espoir est que cette fois encore le géant pharmaceutique américain se ravise, ne fût-ce que partiellement.

Mais le chemin est encore long.

Pour plus d'informations:

- Dalila Maïzi, CSCBIE, 0479/98.13.84
- Hans Christiaens, SETCa-FGTB, 0473/97.59.09